

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/470-piloter-la-convergence-des-sih-de-plusieurs-etablissements>

## Piloter la convergence des SIH de plusieurs établissements

Synthèse

### Sommaire

1. Contexte
2. Objet du présent document
3. Introduction
  - + 3.1. Qu'est-ce que la converge...
  - + 3.2. Adopter une démarche de d...
  - + 3.3. Synthèse de la démarche d...
4. Démarche
  - + 4.1. Mettre en place la gouver...
  - 4.2. Définir les objectifs et...
  - + 4.3. Faire un état des lieux d...
  - + 4.4. Construire la cible et le...
  - + 4.5. Valider le projet de conv...

### ↳ 4. Démarche

#### ↳ 4.4. Construire la cible et les trajectoires de convergence

##### ↳ 4.4.3. Définir les trajectoires de convergence

Une fois l'architecture cible définie, il convient de mesurer l'écart entre l'état des lieux des SI de chaque structure et cette cible commune.

De cet écart naît le besoin de définir une trajectoire pour chaque établissement, cohérente avec son schéma directeur local et les priorités de son projet stratégique d'établissement. Cette trajectoire doit être **souple pour profiter des opportunités** qui se présenteront pendant le projet (changement de version d'une solution, renouvellement d'un contrat de maintenance, contrainte réglementaire, visite de certification, engagement volontaire de certains métiers, etc.).

La trajectoire doit également être **construite de façon itérative**, sur des **horizons de temps à court ou moyen terme**, en cherchant à couvrir rapidement les risques les plus critiques. Il ne s'agit donc pas d'établir du premier coup une trajectoire qui résolve l'ensemble des difficultés, ni qui permette nécessairement de rejoindre directement la cible.

### Choisir les critères de priorisation pour définir la trajectoire

Il n'est pas possible de donner ici une trajectoire type de convergence, posant par exemple le principe d'un démarrage par la convergence des solutions administratives. En effet, l'ordonnancement du déploiement du SI commun doit respecter les critères suivants :

- Parer d'abord aux **urgences pesant sur le SI** :
  - Mettre d'abord sous contrôle les blocs du SI présentant des risques critiques
  - Respecter les contraintes réglementaires sur le SI
- Couvrir à minima les besoins métiers formulés comme **priorités du projet stratégique** d'établissement
- **Mettre sous contrôle les éléments clés de l'efficacité** de l'établissement (gestion des lits, blocs, urgences, facturation, etc.)
- Prendre en compte les **opportunités** qui se présentent dans chaque structure

### Ressources associées

**KIT DE PRODUCTIONS**  
Kit pour la convergence des SI au sein

des GHT

**POINT DUR**

Comment aborder les SI lors d'un rapprochement d'établissements ?

**MÉTHODE**

Mettre en oeuvre un système d'information convergent dans le cadre des GHT

**MÉTHODE**

Phase 4 : Trajectoire de migration

↳ Conduire un projet d'urbanisation des SI

## Glossaire

contrainte

efficience

maintenance

SI

Autres ressources sur :

[Coopération Pharmacie - Biologie](#)  
[- Stérilisation](#)

Date de parution : 04/01/2015

Source du document : ANAP - Experts HN

Télécharger la production